

# Cabinet ESSNER - Société d'Avocats au Barreau de GRASSE

Le Saint Christophe - 3 rue de Bône 06400 CANNES

Tél. 04.97.06.68.80 - Fax. 04 97 06 68 88 - [www.encheres.cabinet-essner.com](http://www.encheres.cabinet-essner.com)

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - SUR LICITATION - EN UN SEUL LOT

**A ANTIBES, 55 Chemin des Oliviers**

**33, avenue de Nice - lieudit « Les Prugnons »**

**Dans un ensemble immobilier dénommé « LA CORVETTE B »**

- **UN APPARTEMENT** au 2<sup>ème</sup> étage, de 2 pièces principales

- **UN EMPLACEMENT DE VOITURE EXTERIEUR**

- **UNE CAVE** située au niveau -1

**LOI CARREZ : 52 m<sup>2</sup> 15**

## **ADJUDICATION JEUDI 4 JUIN 2026 à 9H**

au Palais de Justice du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE, 37, avenue Pierre Sémard.

### QUALITE DES PARTIES

Cette vente est poursuivie à la requête de : **La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PROVENCE COTE D'AZUR**, immatriculée au RCS de DRAGUIGNAN sous le numéro 415 176 072, dont le siège social est à 83300 DRAGUIGNAN, « Les Négadis », avenue Paul Arène, Société Coopérative à capital variable, régie par le Livre V du Code Rural, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice y domicilié en cette qualité.

### POURSUIVANT - DEMANDEUR EN LICITATION

Ayant pour Avocat postulant, Maître Renaud ESSNER, membre de la SELARL CABINET ESSNER

**DESIGNATION** : Dans un ensemble immobilier dénommé « LA CORVETTE », sis à **06600 ANTIBES**, 11 lieudit « Le Prougnon » ou « Val Claret », à l'angle de la Route Nationale 7 ou 33, avenue de Nice et 55 Chemin des Oliviers, cadastré section AW, numéro 152, pour une contenance de 38 a 89 ca. Objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 11 MAI 1976, volume 3609, n°13, suivi des modificatifs publiés le : - 15 SEPTEMBRE 1977, volume 4354, n°4 ; - 13 JUILLET 1983, volume 7692, n°15 ; - 07 JUILLET 1999, volume 99 P, n°5874 ; Les parties divisées comprenant :  
- **LE LOT N°78 : UN APPARTEMENT** au 2<sup>ème</sup> étage, avec les 263/10.000<sup>e</sup> des parties communes ; - **LE LOT N°25 : UNE CAVE** au sous-sol, avec les 5/10.000<sup>e</sup> des parties communes ;  
- **LE LOT N°107 : UN EMPLACEMENT DE VOITURE** avec les 8/10.000<sup>e</sup> des parties communes ;

**DAT** : + de 5 ans

**OCCUPATION** : Les biens sont occupés.

**SYNDIC** : Cabinet CHANCEL IMMOBILIER, 15, avenue Niquet à 06600 ANTIBES

**Mise à prix : 40.000 €**

**Consignation pour enchérir** : 4000 € en un chèque de banque, libellé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de GRASSE.

**SURENCHERE** : Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de GRASSE.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE, le **23 OCTOBRE 2025**, sous le numéro **25/108**, qui est consultable au Cabinet ESSNER ou au Greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE. Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de GRASSE. Il est nécessaire de procéder à une consignation entre ses mains, par chèque de banque, pour garantir sa solvabilité et les conséquences d'une éventuelle réitération des enchères

Les informations données dans cet avis sont indicatives et non contractuelles. Elles ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son Avocat.

Pour tous renseignements, s'adresser au CABINET ESSNER.  
Tél. 04 97 06 68

**VISITES : Mardi 26 mai 2026 de 11 h. à 12 h. - Vendredi 29 mai 2026 de 14 h à 15 h.**